

FACTURE N° 5060237

N/REF : 19/06/2025 11H11 C:263561 I:27328
V/REF : OSMIL807181373
V/Email reçu le Jeudi 19/06/2025 à 11H11

FONCIA ALPES DAUPHINE

**1 RUE DES TROPIQUES
38130 ECHIROLLES**

V/REF.IMM. 700
IMMEUBLE : LA PORTE DE L'OUEST
2 a 30 AVENUE RHIN ET DANUBE
38100 GRENOBLE

Fontaine, le 23 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 22 DANUBE - LGT DE MME.GARCIA- TEL*0661953496*
MOTIF : INTERVENIR POUR UNE RECHERCHE DE FUITE CAR PERTE DE PRESSION
Donneur d'ordre : Mme B. LORIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 20/06/2025 A 13H00:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.GARCIA
CONSTAT: BAISSSE DE DEBIT SUR LE ROBINET DU MITIGEUR DE L'EVIER
NETTOYAGE DU MOUSSEUR
CONTROLE - LE DEBIT EST REVENU A LA NORMAL - TOUT EST OK
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 20/06/25 à 16H46 Mme B. LORIN

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5060237

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 20/06	1	73,82		110,73
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT		
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,45		39,45
TOTAL H.T.					179,30
T.V.A. a 10,00%					17,93
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>197,23</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN